

Commune de Renens

PLAN POUR MODIFICATION DE ZONES et

Limite de construction nouvelle

Plan soumis à l'enquête publique du 12 octobre au 16 novembre 1956

Renens le 13 novembre 1956

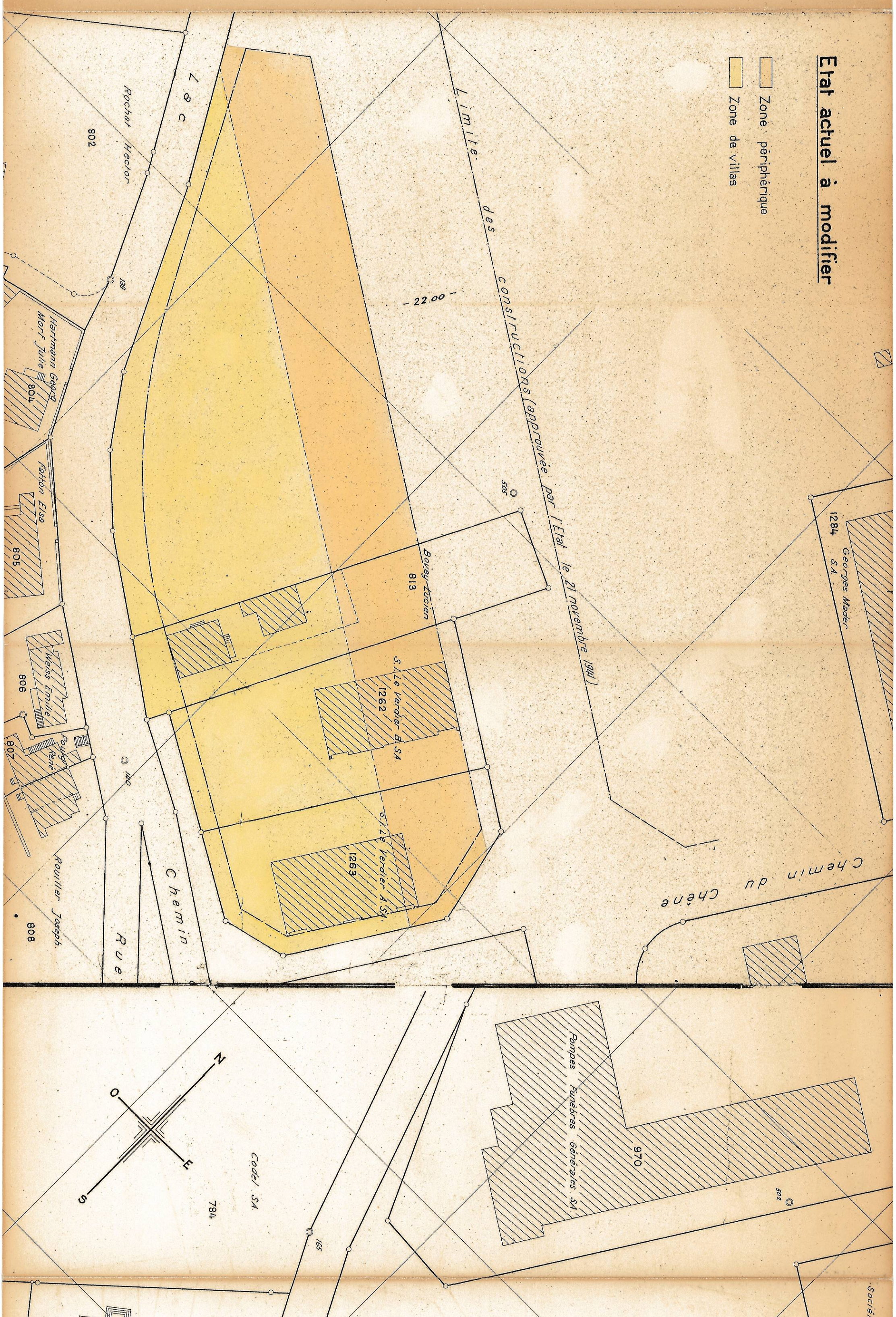
Adopté par le Conseil d'Etat le 29 mars 1957

Adopté par le Conseil Communal de Renens dans sa séance du 13 février 1957

J.BAUMGARTNER Géomètre officiel et P.FERRINI LAUSANNE
Lausanne, le 24 septembre 1956

Etat actuel à modifier

- Zone péripherique
- Zone de villas



En Longemalle

Etat nouveau

- Alignements des constructions maintenus
- Nouveaux alignements des constructions
- Zone péripherique
- Zone péripherique industrielle limitée à de l'artisanat



Pour le surplus, le Règlement du plan d'extension et Police des constructions de la Commune de Renens, en vigueur, est applicable

Echelle: 1:500

J.BAUMGARTNER Géomètre officiel
Lausanne, le 24 septembre 1956